



Achat d'une maison pour la louer à 4 locataires distinct

Par perrin

Bonjour

J'ai un projet immobilier qui consiste à acheter une grande maison de 4 étages

Je peux diviser cette maison en 4 pour avoir 4 locataires ?

Oui pour le louer à 4 personnes distinctes et non pas faire de colocation

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut poser la question à la mairie.

La division d'une maison peut nécessiter des contraintes comme par exemple des places de stationnement.

Par Henriri

Hello !

Perrin vous voulez réaménager cette maison en 4 logements distincts, ou en 1 seul logement destiné à la colocation de 4 ?

A+

Par perrin

Oui c'est cela exactement mais pas pour une colocation pour 4 appartements distincts

Par perrin

Oui c'est cela exactement

Par yapasdequoi

Faire 4 appartements distincts nécessite dans certaines communes une autorisation de division.

Consultez le PLU.

Vérifiez aussi que chaque logement respectera les critères de décence et que la viabilisation permet de servir les besoins en eau potable, évacuations et en puissance électrique.

Et ensuite une déclaration IL aux impôts.

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1254>][url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1254>]